



UNION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE

42-52, rue de l'Aqueduc - 75010 PARIS

☎ 01.53.35.87.40 📠 01.53.35.87.49

Site : www.unrp.com

📧 contact@unrp.com

Paris, le 19 novembre 2013

CIRCULAIRE : N°07/13

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Si une légère embellie était apparue sur le front de l'emploi pendant l'été, en cette fin d'année la multiplication des plans sociaux est inquiétante.

Elle est d'autant plus inquiétante qu'elle n'est pas sans conséquence sur les problèmes liés à la problématique des retraites. En effet, le déficit des caisses est en partie lié à un manque de recettes (cotisations).

Je passe sous silence la communication d'une agence de notation dégradant la note de la France, quel crédit faut-il accordé à ces spécialistes de l'analyse qui n'avaient rien vu venir de la faillite des banques américaines il y a quelques années. Cela ne fait même plus de vagues dans les milieux boursiers.

PROJET DE LOI SUR L'AVANCEE EN AGE ET L'AUTONOMIE

La Ministre concernée (Mme DELAUNAY) a encore récemment reçu l'inter Union Confédérale des retraités. Ce sujet a fait l'objet de nombreux rapports et consultations mais la véritable problématique, celle du financement, n'est jamais abordée.

Au 1^{er} Avril, a été imposé aux retraités, la CASA (Contribution additionnelle à la solidarité à l'autonomie de 0,3 %). Disons qu'elle était le pendant pour les salariés de la journée de solidarité (le fameux Lundi de Pentecôte cher à Monsieur RAFFARIN), mais le plus choquant c'est qu'une partie de nos concitoyens ne participent toujours pas à cette solidarité, en l'occurrence les professions libérales, artisans et commerçants. La solidarité est pour tous, la perte d'autonomie n'est pas sélective.

Ces fameux 0,3 % auraient dû aller vers la CNSA (Caisse nationale de solidarité à l'autonomie), eh bien ils ont pris un autre chemin, celui du FNV (Fond national Vieillesse). Certes, c'est toujours pour les personnes âgées mais ces fonds n'ont pas la même destination et le même but.

Le Pôle des retraités qui s'est réuni le 13 Novembre, sollicite aussi d'être entendu, d'autant que dans cette loi, doivent être modifiés le CNRPA et les CODERPA dont le fonctionnement d'un département à l'autre, c'est comme le jour et la nuit.

VICTIMES ESSAIS NUCLEAIRES ET AMIANTE

A l'occasion de cette réunion du Pôle, nos camarades de la FNOM ont fait le point sur la situation des personnels exposés aux radiations. Bien que certains documents du Ministère de la défense aient été déclassifiés, notamment la position des bateaux au moment des essais, la reconnaissance des victimes est toujours difficile à obtenir. Ainsi sur 800 dossiers déposés, seuls 600 ont été déclarés recevables et seulement 12 décisions d'indemnisation ont été prises.

Sur l'amiante, c'est un peu du même acabit, il faut toujours se battre.

ASSEMBLEE GENERALE UNRP 2015

Lors de la réunion du CA des 6 et 7 Novembre 2013, les dates des 27 et 28 Mai 2015 ont été retenues pour la tenue de notre assemblée générale 2015. Elle se tiendra au domaine de la Grande Garenne à NEUVY SUR BARANGEON (18). Même si nous ne sommes pas adhérents à la Fédération Maginot, le prix est raisonnable dans la lignée de l'AG de BERCK SUR MER, mais si d'ici là nous concrétisons une adhésion, le coût baisserait de 25 %, soit 11 000 €.

COTISATION 2015

En 2012 et 2013, la cotisation nationale était restée stable, grâce aux bonnes rentrées enregistrées avec les dossiers GRIESMAR et avait conduit le CA à geler la cotisation pendant ces 2 années.

Bien qu'aujourd'hui, on fasse toujours des dossiers, la tendance est néanmoins à l'essoufflement mais les charges ne sont pas à la baisse, notamment les fluides, l'entretien, la communication et la modernisation de notre outil, aussi le CA, à la majorité, a voté l'augmentation de la quote-part nationale pour 2014. Elle sera de :

- 35 € par adhérent

-17,50 € pour une veuve

NB : Faire connaître au Secrétariat avant fin de l'année, le montant de votre cotisation départementale ou locale avant le lancement des prélèvements qui exceptionnellement auront lieu le 15 Janvier 2014 avant la mise en place du prélèvement aux normes européennes.

BANQUE FEDERALE MUTUALISTE

Récemment, elle vient de changer de nom, prenant l'appellation de Banque Française Mutualiste. Nous avons rencontré le Conseiller communication, Monsieur RABOCELLI, lequel nous a remis l'organigramme des responsables régionaux. Nous vous communiquons cet organigramme et sa lettre.

A l'occasion de vos AG départementales ou locales vous pouvez prendre attache avec le conseiller communication responsable de votre département, la BFM, en contrepartie de la mise à disposition d'une table et d'une intervention de son responsable, peut prendre en charge l'accueil (café, petits gâteaux).

INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE

Dans ma dernière circulaire, je vous faisais état de cette initiative de la FEDERATION EUROPEENNE DES PERSONNES AGEES, concernant la mise en place d'une campagne de signature dans tous les pays européens pour la mise en œuvre d'«*un droit à vivre et être soigné dans la dignité*». Cette initiative des confédérations ne peut être menée à son terme en raison d'un refus d'agrément.

GRIESMAR

Le contentieux initié est aujourd'hui en cassation. Je vous rappelle qu'il s'agit de contester l'article L 55 du Code des pensions qui est l'obstacle à la régularisation de nos collègues dont les titres de pension ont été établis après Janvier 1997. Nous sommes devant une rupture d'égalité de traitement alors que l'Etat n'a pas répondu et ne s'est pas mis en conformité avec la circulaire 96/97 CE et l'obligation de régularisation. Le droit communautaire en la matière prédomine le droit national.

DIMINUTION DES TAUX DE MAJORATION DES CONTRATS RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

Décret 2013-853 du 24 Septembre 2013

Encore une lubie des têtes pensantes de Bercy qui ne va pas se traduire par des économies.

AGENDA 2014

Il est en cours d'impression et vous sera adressé dès que possible.

CONTRAT FRAM

L'UNRP vient de conclure un accord de partenariat avec FRAM, voyageur, dont le siège est à BLAGNAC. Une remise de 10 % est accordée aux adhérents de l'UNRP sur présentation de la copie de la carte d'adhérent. Les réservations se font uniquement par téléphone au **0826 466 300**.

Vous pouvez retirer le catalogue FRAM dans n'importe quelle agence de voyages ou consulter le site FRAM sur Internet.

MISE A DISPOSITION BE BILLET BATEAU MOUCHE

Vous venez visiter PARIS, vous avez envie d'une sortie en bateau mouche, commander à l'avance au siège de l'UNRP qui vous fera parvenir vos billets à un prix très intéressant

La fin d'année approche vite, je vais être absent début décembre pour quelques jours de vacances en famille, nos bureaux seront fermés du 24 Décembre 2013 au 6 Janvier 2014 aussi j'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous un bon Noël en famille, une bonne nouvelle année, beaucoup de bonheur et une santé de fer. Nous aurons une pensée particulière pour ceux qui souffrent de solitude ou sont touchés dans leur chair et pour les victimes de ces horribles phénomènes météorologiques sur notre planète.

Le Président,



M.PALLAUD